



## édito

### Le Sommet du partenariat

Le Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI), dont la première phase se déroulera à Genève en décembre de cette année est un événement de la plus haute importance pour l'Afrique et pour l'ensemble des pays en développement.

Sur le plan mondial, il intervient dans le sillage de l'adoption par les dirigeants mondiaux de la Déclaration du millénaire et de leur décision de s'engager à atteindre des objectifs précis, destinés à améliorer la vie de leurs citoyens.

En Afrique, ce Sommet suit de près la décision ferme prise par les dirigeants africains d'assumer la responsabilité personnelle et collective du développement africain et de créer le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un cadre stratégique global, complet et intégré destiné à favoriser le développement socio-économique de l'Afrique.

Les principaux objectifs du NEPAD sont d'éradiquer la pauvreté, d'ouvrir la voie à une croissance et un développement durables dans les pays d'Afrique, de mettre un terme à la marginalisation que subit l'Afrique dans le cadre de la mondialisation, de renforcer son intégration dans l'économie mondiale et d'accélérer l'autonomisation des femmes.

Le rôle important que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont susceptibles de jouer en matière de développement est aujourd'hui généralement reconnu. Le NEPAD a donc créé la Commission e-Afrique faisant office de Groupe spécialisé pour les TIC et chargée d'élaborer et de superviser le programme TIC du NEPAD. La Commission e-Afrique est aussi en train de créer l'ISPAD, le Partenariat de la Société de l'information pour le développement de l'Afrique.

Le SMSI offre une occasion unique au monde de prendre l'engagement de faciliter l'accès aux TIC à des millions d'Africains et d'autres peuples, dont la marginalisation est sans cesse croissante.

Au NEPAD, nous considérons le SMSI comme un sommet en faveur du développement, mais aussi comme le Sommet du partenariat. En effet, nous sommes convaincus que, s'il peut compter sur un partenariat véritable inspiré par le respect réciproque et la recherche de l'intérêt de tous, notre programme en faveur du développement de l'Afrique ne pourra être qu'une réussite. C'est la raison pour laquelle la Commission e-Afrique collabore avec le Bureau de Bamako, qui assure la fonction de Comité préparatoire africain pour le SMSI, dans le but de préparer cet important événement.

**Prof. Wiseman NKUHLU**

Président de Comité exécutif du NEPAD

**Bureau du Délégué du Conseil fédéral suisse pour  
le Sommet mondial sur la Société de l'information**

Rue de Varembe 9 - 11 Case postale 125

1211 Genève 20 Suisse

Tél : +41 (0) 22 748 27 70

Fax : +41 (0) 22 748 27 89

E-mail : bulletin@wsisgeneva2003.org

www.wsisgeneva2003.org

## Mark Malloch Brown et le SMSI «Un éventail d'occasions historiques»



Le PNUD a pris place à l'avant-garde de la révolution des communications dans le monde en développement. M. Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, nous livre sa vision du Sommet mondial sur la Société de l'information.

### Quels sont les enjeux réels du Sommet mondial sur la Société de l'information ?

« Le Sommet offre un éventail d'occasions historiques: présenter les différentes façons dont le monde de l'économie et celui des médias pourraient mettre à profit les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour servir le développement; permettre aux gouvernements des pays en développement et aux représentants de la société civile de prendre une part plus active au dialogue qui s'est amorcé à l'échelon mondial concernant la «gestion des TIC» (qui ont une incidence directe sur la place que ces différents acteurs occupent dans l'économie mondiale), notamment pour ce qui est de questions telles que les noms de domaine, la confidentialité, la sécurité, la propriété intellectuelle et la législation et les normes relatives au commerce électronique; attirer l'attention de tous sur le fait que les TIC ont le potentiel de favoriser ou d'entraver le programme de lutte contre la pauvreté établi par les dirigeants du monde entier lors du Sommet du Millénaire en 2000. Ce programme, concrétisé par les huit Objectifs de développement du millénaire, qui vont de la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015 aux mesures destinées à faire reculer le VIH/SIDA, pourra être freiné ou accéléré par l'essor de ces nouvelles technologies, qui pourraient tout aussi bien avoir des effets délétères involontaires que des effets extrêmement bénéfiques. Dans le cadre de notre travail au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), nous avons pu constater de visu que les nouvelles technologies peuvent réduire de façon soudaine la viabilité de nombre de démarches économiques traditionnelles. Lorsque des pays, ou des citoyens, pauvres n'ont pas accès à des technologies nouvelles dont l'usage se généralise parmi les plus fortunés, les inégalités préexis-

tantes ne peuvent que se creuser. C'est ainsi que ceux qui se trouvent du mauvais côté de la « fracture numérique » ont encore plus de difficultés à prendre leur place dans leur propre société ainsi que dans l'économie mondiale. En revanche, les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent bien évidemment jouer un rôle moteur crucial pour la création d'activités rémunératrices et d'emplois, l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation, la diffusion de l'information ainsi que la poursuite du processus destiné à rendre les gouvernements plus transparents et responsables. Le Sommet est une vitrine nous permettant de montrer comment les TIC pourront servir les plus démunis et commencer à réduire la fracture numérique. »

### Il est souvent dit des TIC qu'elles constituent de puissants outils de développement. A quelles conditions est-ce vrai ?

« Pour que les TIC jouent en faveur des plus pauvres, elles doivent être bon marché et accessibles. L'infrastructure et l'existence de connexions au téléphone ou à Internet ne sont pas les seuls facteurs déterminant l'accès. Ce dernier dépend aussi des capacités individuelles à l'échelon local, du type de contenu disponible (par exemple, du point de vue de l'utilisation des langues locales) et de l'existence d'un cadre législatif et réglementaire incitant les entreprises, les consommateurs et les citoyens dans leur ensemble à utiliser une technique donnée. Sur ce plan, les pays en développement disposent souvent d'un avantage: l'absence de techniques préexistantes fermement implantées pourrait aider de nouvelles techniques moins onéreuses à s'imposer. Par exemple, l'accès en bande large est meilleur marché dans certains faubourgs de Dhaka qu'à Genève ou à Manhattan. La téléphonie mobile se développe à un rythme accé-

léré dans les pays en développement : en Afrique, plus de la moitié des téléphones sont désormais des téléphones mobiles. Il est également possible de faire passer les innovations à l'échelon local et dans les zones rurales : prenez, comme exemple d'action en faveur des pauvres, le téléphone de village de Grameen, au Bangladesh.

Pour que les TIC jouent réellement leur rôle de moteur du développement, les responsables politiques doivent par ailleurs prendre conscience de leur potentiel en tant que force d'évolution économique et sociale. Trop souvent, les décideurs se cantonnent dans une interprétation étroite des avantages présentés par les TIC, en ne les envisageant que comme des techniques de production bon marché de services informatiques ou de logiciels destinés à l'exportation, dans la logique des anciennes zones spéciales d'exportation. Mais les domaines dans lesquels les TIC peuvent constituer un facteur d'évolution sont bien plus vastes. L'utilisation novatrice des TIC peut transformer un système scolaire, encourager le prolongement des études, favoriser l'apprentissage et inciter les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Dans le domaine de la santé, les TIC peuvent entraîner des progrès considérables dans la diffusion de l'information, les campagnes de sensibilisation et la gestion de la logistique. Elles peuvent aussi être utilisées pour rendre plus transparentes et responsables les institutions du secteur public comme privé et donner à la prise de décision un caractère plus participatif et démocratique.

Une étude récente menée sous le parrainage de l'OCDE a montré que rares sont les pays qui ont intégré les TIC dans leur stratégie de lutte contre la pauvreté et que ceux qui l'ont fait se sont limités à la réforme des infrastructures ou des télécommunications. Ils ne sont guère plus nombreux à avoir misé sur l'utilisation des TIC pour la promotion de la santé publique ou de l'éducation. Nous menons au PNUD une série d'études portant sur des pays d'Asie et d'Afrique et répondant à deux objectifs: donner des exemples de cas où les TIC ont effectivement permis de faire avancer les Objectifs de développement du millénaire et souligner le chemin qui reste encore à parcourir. Si je ne doute pas un instant du rôle que les TIC sont susceptibles de jouer, je suis conscient qu'il nous reste à en convaincre les responsables politiques et les chefs d'Etat, afin qu'ils cessent de considérer les TIC comme une activité de plus sur la liste des activités à financer et les voient comme un outil susceptible de faire avancer leurs priorités de développement. »

## Conférence ministérielle panarabe Le directeur de l'OFCOM au Caire



De gauche à droite :  
M. Marc Furrer,  
Directeur de OFCOM,  
M. Amr Moussa,  
Secrétaire général de  
la Ligue Arabe,  
et M. Ahmed Nazif,  
Ministre égyptien  
des Communications

M. Marc Furrer, directeur de l'OFCOM, a été invité à participer à la Conférence préparatoire panarabe sur le SMSI qui s'est tenue au Caire du 16 au 18 juin sous les auspices de la Ligue des Etats arabes. L'UIT était représentée par son secrétaire général, M. Yoshio Utsumi, le secrétariat exécutif du SMSI par son directeur, M. Pierre Gagné, et le Comité préparatoire du Sommet par son président, M. Adama Samassékou. L'envoyé de la DDC, M. Gerolf Weigel, a fait, en compagnie de MM. Furrer et Gagné, une présentation des événements inscrits au programme du SMSI pour décembre prochain à Genève-Palexpo. Toutes ces personnalités engagées dans la préparation de la première phase du Sommet ont salué le rôle mobilisateur de l'Egypte en vue d'une participation effective des pays en développement et se réjouissent que le président Hosni Moubarak ait accueilli favorablement l'invitation qu'elles lui ont adressée.

### « Le Sommet fait œuvre innovante »

**A** l'ouverture de la Conférence ministérielle du Caire, le représentant de la Suisse, M. Marc Furrer, a prononcé une allocution dont voici quelques extraits.

« Pour la toute première fois, les défis de la Société de l'information font l'objet d'un Sommet mondial. La rencontre de 2003 à Genève ne sera que le coup d'envoi d'un débat mondial sur les divers aspects de la Société de l'information. Tous les pays doivent faciliter un accès universel de l'ensemble de leur population aux technologies de l'information. C'est pourquoi les marchés nationaux des télécoms doivent être ouverts à la concurrence, mais à condition que toutes les régions du pays, même les zones rurales ou non rentables, bénéficient de services de télécommunications. Ces servi-

ces pourraient être financés par exemple par un fonds alimenté par les opérateurs de télécom. Bien entendu, l'étendue de ces services doit être définie au plan national avec le concours du secteur privé et de la société civile. Dans les pays les moins avancés, le financement de ces services pourrait être soutenu par des fonds internationaux.

On peut citer comme bon exemple de stratégie nationale de financement d'un service universel la législation égyptienne sur les télécommunications: voilà un exemple à suivre et à généraliser!

En résumé: oui à l'ouverture des marchés des télécoms! Mais pas sans la garantie d'un service universel!

Outre les aspects techniques et économiques, le Sommet abordera également le contenu de l'information. La diversité culturelle ainsi que le contenu et les médias locaux en seront les thèmes principaux. Le contenu de la Société de l'information doit être généré et exprimé dans les diverses sociétés et les différentes cultures du monde, et non pas dans une culture mondialisée aux messages uniformes. Des sources d'informations différentes, des médias indépendants et la liberté de l'information sont nécessaires au développement de toute société, et peuvent aider à résoudre les conflits de manière pacifique ainsi que par la compréhension mutuelle. A cet égard, je tiens à souligner l'importance à ce que la voix des médias arabes indépendants puisse se faire entendre dans le monde entier. La langue fait manifestement partie des aspects culturels, c'est la raison pour laquelle il est extrêmement important de disposer d'un accès en arabe à Internet et à la richesse de son contenu.

Un autre thème important est la sécurité. La sécurité du réseau d'une part, puisque la multitude de bases de données a rendu nos sociétés très vulnérables. Et d'autre part, la sécurité au sens du respect indispensable qui doit être accordé à la dignité humaine et à la sphère privée de ceux qui utilisent ces réseaux.

La bonne gouvernance électronique et la transparence seront un autre thème du Sommet. Grâce aux technologies nouvelles, les gouvernements peuvent fournir des services de meilleure qualité à leurs entreprises locales et à leurs citoyens, y compris les plus faibles et les plus défavorisés. Les TIC doivent créer un meilleur lien entre les citoyens et les autorités.

Le Sommet fait œuvre innovante, non seulement quant à son contenu, mais aussi en ce qui concerne sa structure: parallèlement aux discours des chefs d'Etat, aux discussions en table ronde, à l'adoption d'une Déclaration de politique générale et d'un Plan d'action, il accueillera un "forum d'idées" – un intense débat entre représentants des gouvernements, des entreprises et de la société civile. Ce dialogue est essentiel, puisqu'en tant que gouvernements, nous ne pouvons pas résoudre les problèmes par nous-mêmes: nous avons besoin du soutien et des idées émanant de la société civile, ainsi que des compétences et des ressources financières du secteur privé.

Sur les lieux du Sommet, nous aurons des dizaines de stands et de manifestations qui présenteront des solutions et les meilleures pratiques dans ce domaine.

Le fait que ce Sommet se déroule en deux temps, tout d'abord en Suisse en décembre, puis en Tunisie en 2005, illustre notre désir de ne pas organiser une manifestation ponctuelle, mais de mettre sur les rails un processus – un processus qui commencera dans un pays du Nord, en Europe, pour se poursuivre dans un pays du Sud, dans le monde islamique.

Ce Sommet a besoin d'idées nouvelles et exige un énorme travail préparatoire. Nous avons bien commencé, mais nous sommes tributaires de la coopération de tous les pays et de tous les gouvernements.

Je tiens donc à encourager les pays arabes à jouer un rôle actif dans la préparation de ce Sommet et à être présents à Genève en décembre au plus haut niveau politique. Comme dans cette conférence régionale, l'Egypte, mais aussi la Tunisie, peuvent jouer un rôle moteur dans la coordination et la coopération des pays arabes pour le SMSI. Merci de bien vouloir encourager vos amis et vos collègues, les autres chefs d'Etat, à s'engager à participer activement à la préparation de ce Sommet.

Par ailleurs, la Suisse encourage la région arabe à être présente et impliquée dans les manifestations parallèles du Sommet qui comporteront des exposés et des discussions de solutions concrètes et de meilleures pratiques. Votre présence donnera au Sommet un écho particulier. Mais il vous permettra aussi d'enrichir le débat en y versant votre précieuse expérience et en nous faisant part de vos réflexions et de vos suggestions quant à une évolution qui touche la vie de tous nos peuples.

Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre soutien et votre engagement à faire de ce Sommet des Nations-Unies un succès; vous apporterez une contribution décisive à son contenu et donc à sa réussite.

Après toutes les récentes tensions politiques, ce Sommet offrira également une occasion unique de promouvoir la paix et la compréhension. Ce Sommet n'est pas un simple dialogue portant sur la Société de l'information. Il représente un contact extrêmement bienvenu et même nécessaire au plan mondial entre le Nord et le Sud, entre le monde arabe et les autres cultures. Son organisation répartie entre Genève et Tunis en est le symbole. »

## Préparation du SMSI

### L'emploi question clé



M. Philip J. Jennings

Les syndicats mondiaux s'inquiètent de voir que les responsables de l'organisation du Sommet mondial sur la Société de l'information, qui doit s'ouvrir en décembre à Genève, ont laissé de côté les principaux problèmes de l'emploi.

Le projet de Déclaration et de Plan d'action issus de deux semaines de travaux à Genève en février (PrepCom2) ne reconnaissent pas le rôle important du secteur des TIC en tant qu'employeur. Il s'est avéré difficile pour les syndicats mondiaux – y compris UNI – de faire intégrer dans les projets du SMSI leur message concernant le travail décent, la santé et la sécurité ainsi que l'égalité.

Ce processus n'a pas été aidé par la volonté affirmée des représentants des gouvernements de ne pas impliquer la société civile ni le groupe des ONG dans la procédure décisionnelle – ce qui constitue une atteinte manifeste au processus tripartite.

La taille, à elle seule, ainsi que la diversité du Bureau de la société civile et des organisations non gouvernementales, mis en place dans le cadre d'une structure tripartite, ainsi que l'absence de coordination ne permettent pas non plus aisément aux syndicats mondiaux de se faire entendre. Néanmoins, un fait demeure : il est impossible de fixer un schéma directeur mondial pour la Société de l'information sans reconnaître les besoins des travailleurs dont la vie sera touchée par la croissance des TIC.

Les syndicats mondiaux ont soumis un plan en 12 points destiné à être inclus dans le Sommet. Deux de ces points portent sur :

- La santé et la sécurité, des conditions de travail sûres et équitables.
- La reconnaissance et l'application des droits fondamentaux des travailleurs et des normes fondamentales du travail. (Les normes fondamentales du travail de l'OIT donnent aux travailleurs le droit de constituer des syndicats et à ces syndicats le droit de négocier ainsi que de bannir toute discrimination.)

UNI fait également campagne pour que les travailleurs en ligne puissent bénéficier de droits en ligne à l'accès à leurs syndicats et à leurs délégués aux comités d'entreprises.

Mais cela va plus loin.

Nous voulons un meilleur dialogue entre syndicats, employeurs et gouvernements afin de répondre aux évolutions économiques associées à la propagation de la Société de l'information. Et nous voulons forger un partenariat social afin de mobiliser efficacement les TIC en tant qu'outils de progrès.

Parmi les autres points défendus par les syndicats mondiaux figurent :

- Le fait de combler le fossé social aussi bien que numérique par une meilleure instruction primaire, la maîtrise de l'informatique et l'apprentissage tout au long de la vie.
- L'assurance que les TIC, loin de les saper, renforcent la démocratie et les services publics.
- La promotion du pluralisme et de la diversité culturelle.

Il reste encore assez de temps pour que ces questions soient inscrites dans la Déclaration finale et dans le Plan d'action, et les syndicats mondiaux se préparent d'ores et déjà au 3<sup>ème</sup> PrepCom du SMSI, qui doit se tenir en septembre.

**Philip J. Jennings**

Secrétaire général, Union Network International

(UNI, la fédération syndicale mondiale des travailleurs qualifiés et des services, a son siège à Nyon, Suisse. Elle représente 15 millions de membres dans le monde – dont trois millions dans les Telecom et la TI.)

## Médias et SMSI

### Vers une participation à part entière



Les organisations internationales des médias sont très préoccupées et réservées à l'égard de ce que le Secrétaire général de la

Fédération internationale des Journalistes a qualifié récemment de « déficit de reconnaissance du rôle des médias et des professionnels de l'information dans la Société de l'information ». Il se trouve que pour la première fois dans un Sommet mondial, les médias ne seront pas seulement présents en tant qu'observateurs extérieurs pour rapporter et commenter ce qu'il s'y dira et s'y fera. Les médias, qui créent et diffusent une partie importante de l'information circulant dans le cyberspace, sont aussi la clef de voûte de la société de l'information en devenir. C'est à ce titre qu'ils demandent à être reconnus comme un partenaire majeur du processus préparatoire du SMSI.

En fait, les organisations professionnelles des médias soupçonnent certains représentants des Etats de chercher à se soustraire à un débat ouvert sur la question très sensible de la liberté d'expression dans le cyberspace, car celui-ci déboucherait inévitablement sur une âpre confrontation publique entre les médias et les gouvernements qui exercent un contrôle sur l'internet. On peut toutefois penser que si un tel débat devait quand même avoir lieu, la ligne de démarcation ne serait pas nécessairement celle qui divise traditionnellement les sociétés démocratiques des régimes autoritaires ou totalitaires. La lutte contre la cybercriminalité, le terrorisme ou la pédophilie en ligne compte parmi les préoccupations prioritaires du moment pour une grande partie des membres de la communauté internationale. Pour mener cette lutte, plusieurs Etats connus pour leur attachement aux valeurs démocratiques n'hésitent pas aujourd'hui à promouvoir des mesures de « protection » et de « sécurité » sur l'internet que beaucoup, au sein des médias et de la société civile, considèrent comme liberticides (voir rapport de Freedom House, New York, sur la liberté de la presse en 2002).

La position des organisations internationales des médias, en ce qui concerne la liberté d'expression dans le cyberspace, ne peut être plus claire : « Les médias d'information opérant dans le cyberspace et via les satellites inter-

nationaux de l'audiovisuel doivent bénéficier des mêmes droits à la liberté d'expression que les médias d'information traditionnels. Tout texte adopté par le Sommet mondial sur la Société de l'information doit l'affirmer. Une presse libre c'est un peuple libre. La liberté de la presse doit être une des caractéristiques fondamentales d'internet et de tout autre nouveau système de communication. » Par ailleurs, ces organisations rappellent que ce principe fondamental est inscrit dans la Déclaration de Sofia de 1997, que les Etats-membres de l'UNESCO ont faite leur à l'occasion de la 29<sup>ème</sup> session de la Conférence générale (Paris, novembre 1997).

Cela dit, on peut raisonnablement attendre des Etats qu'ils réaffirment le droit fondamental à la liberté d'expression tel que libellé dans l'Article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. La question est surtout de savoir comment ils l'exprimeront et quelle formulation ils utiliseront pour introduire des limitations et des restrictions. Nul doute que sur ce dernier point, les organisations internationales des médias resteront vigilantes face à de possibles abus.

Comme l'a déclaré le 26 mai dernier Adama Samassékou, Président du PrepCom, lors de l'atelier de réflexion organisé par la Francophonie à Bamako (Mali) : « La crédibilité de la Société de l'information en devenir sera mesurée à l'aune de la crédibilité des médias. Quelles que soient les technologies utilisées, c'est la qualité des contenus qui fait et continuera à faire la différence. En d'autres termes, ce sont les professionnels des contenus, tous ceux et toutes celles qui créent, traitent, diffusent ou conservent l'information, qui feront la différence. Les professionnels des médias sont donc des acteurs incontournables de la Société de l'information. A mes yeux, leur participation pleine et entière au processus préparatoire du Sommet et au Sommet lui-même aux côtés des gouvernements, du secteur privé, des organisations intergouvernementales et des autres acteurs de la société civile, dans une dynamique partenariale constructive, est une condition sine qua non de sa réussite. »

**Alain Modoux**

Ancien Sous-directeur général de l'UNESCO pour la Communication et l'Information